



# AVIS PUBLIC

## **Entrée en vigueur du plan d'urbanisme et des règlements sur les permis et certificats, lotissement, construction et zonage :**

Attendu que les approbations ont été reçues de la MRC de Papineau et des personnes habiles à voter.

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que les règlements suivants :

- Plan d'urbanisme numéro 130-2019 ;
- Règlement sur les permis et certificats numéro 131-2019 ;
- Règlement de lotissement numéro 132-2019 ;
- Règlement de construction numéro 133-2019 ;
- Règlement de zonage numéro 134-2019 ;

remplaçant les règlements existants, sont entrés en vigueur le 8<sup>e</sup> jour de juin 2020.

Lesdits règlements peuvent être consulté au secrétariat municipal, durant les heures d'ouverture.

**DONNÉ à Lac-des-Plages, ce 9 juin 2020.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Dagenais', is written over a horizontal line.

Denis Dagenais, g.m.a.  
Directeur général / Secrétaire trésorier